

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 17/04/2026

RN21 – LOT-ET-GARONNE **Restrictions de circulation sur la RN21 et** **sur les voies communales « Route de Gabel » et « Route de Côte de Plaisance »** **Commune de Villeneuve-sur-Lot**

L'État – La direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest (DIR Centre-Ouest) vous informe de restrictions de circulation sur la RN21 sur la commune de Villeneuve-sur-Lot **du 20 avril au 22 mai 2026.**

Ces restrictions de circulation interviennent dans le cadre de travaux d'entretien préventif et de requalification des chaussées de la RN21.

Ces travaux se feront sous alternat d'une longueur maximale de 800m sur la RN21 et la vitesse sera limitée à 50km/h.

Les voies communales « Route de Gabel » et « Route de Côte de Plaisance » donnant sur la RN21 seront fermées ponctuellement à la circulation. Des déviations locales seront mises en place.

Les usagers sont invités à la plus grande prudence dans la traversée de la zone de travaux, pour leur propre sécurité, pour celle des riverains et celle des agents aux abords du chantier. Il est notamment rappelé la nécessité de respecter la signalisation temporaire et les limitations de vitesse mises en place.

La DIR Centre-Ouest prie les usagers de l'excuser pour la gêne subie à l'occasion de ces travaux et les remercie par avance de leur compréhension.

Information usagers : www.dirco.info

**Direction interdépartementale
des routes Centre-Ouest**

Service communication
05 87 50 60 92
www.dirco.info

communication.dirco@developpement-durable.gouv.fr

